

CH D'AUXERRE
2 BOULEVARD DE VERDUN
89011 AUXERRE

A l'attention de la comptabilité fournisseurs

Porte des Pierres Dorées, le 20/07/2026

N/Réf. : 1784547985
Objet : RAPPEL

Madame, Monsieur,

Sauf erreur ou omission de notre part et malgré deux rappels restés sans effet, vous restez nous devoir les factures échues suivantes :

- N° FA2601-1787 du 31/01/2026 : 19.287,83 € TTC
- N° FA2602-1810 du 28/02/2026 : 5.798,19 € TTC
- N° FA2603-1819 du 31/03/2026 : 17.953,71 € TTC
- N° FA2604-1826 du 30/04/2026 : 19.113,14 € TTC
- N° FA2605-1833 du 12/05/2026 : 17.868,10 € TTC

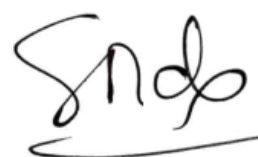
pour un total de 80.020,97 € TTC.

Nous vous prions de bien vouloir procéder au règlement de cette dette à réception de ce courrier.

En l'absence de règlement et sans réponse de votre part, nous nous verrons dans l'obligation d'appliquer sur une prochaine facture des pénalités selon les conditions légales : indemnité forfaitaire de 40 € + taux d'intérêt correspondant au taux directeur (taux de refinancement ou Refi) semestriel de la Banque centrale européenne (BCE) majoré de 10 points, soit 12 % à ce jour.

Compte tenu de l'encours, cette pénalité se monterait à 1.535,66 € à la date du 20/07/2026 . Ce montant serait amené à évoluer en cas non paiement.

Restant bien sûr à votre disposition pour toute question, nous vous prions de recevoir nos salutations distinguées.



Soline MAYDE
Service comptabilité

Pour toute demande d'informations concernant ce courrier, contactez nous prioritairement par courriel à l'adresse compta@sahona-conseil.com
--